

Vos contacts

IFRB PAYS DE LA LOIRE
02 40 20 36 66
contact@paysdelaloire.ifrb.fr

Durée et Coût formation

Module 1 - 2,00 jour(s) - 14:00 heures
520 € HT Forfait/Personne

Module 2 - 2,00 jour(s) - 14:00 heures
520 € HT Forfait/Personne

Module 3 - 4,00 jour(s) - 28:00 heures
1040 € HT Forfait/Personne

Module 4 - 2,00 jour(s) - 14:00 heures
520 € HT Forfait/Personne

Public

Chef d'entreprise, Conducteur de travaux, Chargé d'affaires, Personnel administratif en charge de la direction et du suivi des chantiers

Effectif

De 8 à 15 participants

Formateur

Daniel BALZANO - Consultant

Moyens pédagogiques et supports

Méthode pédagogique dite active : apports théoriques et échanges. Le stagiaire co-construira la méthodologie ainsi que les outils nécessaires à la réponse aux appels d'offres.

Objectifs

Connaître ses droits pour ne plus subir les exigences des Maîtres d'œuvre ou d'ouvrage dans des conditions parfois abusives et ne plus perdre d'argent par une méconnaissance des règles des marchés

Module 1 - Documents de Marchés

Comment gérer l'ensemble des documents constitutifs d'un marché public ou d'un marché privé.

Identifier, organiser et maîtriser les documents de marchés pour prévenir et gérer les litiges éventuels consécutifs à leur application, dans le but d'assurer la défense des intérêts de l'entreprise face aux différents intervenants en y intégrant les sujétions relatives à la responsabilité sociétale et la performance énergétique.

Module 2 - Traitance - Sous traitance

Comment gérer les différentes formes de relations contractuelles et partenariales en B.T.P »

Identifier, quantifier, traiter et contrôler les risques liés aux engagements pris avec d'autres partenaires pour l'exécution des marchés en B.T.P y compris ceux relatifs à la performance énergétique.

Module 3 - Gestion et suivi de travaux

Comment maîtriser les différentes étapes administratives et financières survenant lors de l'exécution

Identifier et traiter les multiples séquences administratives et financières et leurs conséquences durant l'exécution des travaux afin de préserver les droits de l'entreprise.

Module 4 - Responsabilité et assurances

Comment se positionner par rapport aux sinistres et aux relations conflictuelles pouvant survenir lors de travaux y compris celles relatifs à la performance énergétique.

Identifier et contrôler les situations engageant la responsabilité de l'entreprise à l'occasion de la mise en oeuvre des garanties d'assurances ou de réclamations d'autres intervenants

IFRB Pays de la Loire

Zone Ar Mor, 4 Impasse Serge Reggiani - BP 60025
44801 Saint-Herblain Cedex
Tél. : 02 40 20 36 66 / Fax : 02 40 35 44 70 / contact@paysdelaloire.ifrb.fr



CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION

www.ifrbpaysdelaloire.fr

Module 1 - Documents de marchés

Environnement réglementaire et contractuel des marchés

Réglementation et caractéristiques fondamentales des marchés publics et privés
Analyse comparative
Les textes d'ordre public - Lois fondamentales - Code des marchés publics
Réglementation environnementale et sociétale, identification des textes applicables en matière de développement durable.

Intervenants a l'acte de construire

Identification des relations contractuelles
Identification des relations fonctionnelles
Rôle et missions des différents intervenants
Les différentes obligations des intervenants
Gestion des comportements de l'entrepreneur vis à vis des différents intervenants

Eléments constitutifs d'un marché

Documents généraux : CCAG CCTG NORME NF P03-001..
Documents particuliers : AE - CCAP - CCTP
Dégagements des documents particuliers aux documents généraux
Prise en main des documents généraux
Analyse critique d'un marché
Identification des pièces constitutives
Méthodologie de lecture
Repérage des zones contractuelles « à risque »
Identification des clauses sociales et environnementales dans les pièces écrites (partenariat insertion...)

Ordre de priorité des documents

Fonctions de l'ordre de priorité
Vision dynamique du marché
Outil de règlement des litiges

Analyse de l'ordre de priorité
En marchés publics
En marchés privés

La complémentarité des documents

Module 2 - Traitance – Sous traitance

Sous-traitance :

Analyse et commentaire de la loi sur la sous traitance
Contrat de sous traitance
Rapports entrepreneur principal et sous-traitant (notamment, implication des sous-traitants en matière de développement durable et responsabilité sociétale ; gestion des entreprises d'insertion en qualité de sous-traitant)

Contentieux en matière de sous-traitance

Co-Traitance

Groupement momentané d'entreprises conjointes
Groupement momentané d'entreprises solidaires
Analyse comparative
Convention de groupement (notamment, respect des clauses sociales et environnementales)
Cas particulier de l'offre globale en rénovation énergétique.
Différentes formes de partenariat - risques contractuels.
Rôle et responsabilités du mandataire commun

IFRB Pays de la Loire

Zone Ar Mor, 4 Impasse Serge Reggiani - BP 60025
44801 Saint-Herblain Cedex
Tél. : 02 40 20 36 66 / Fax : 02 40 35 44 70 / contact@paysdelaloire.ifrb.fr



CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION

www.ifrbpaysdelaloire.fr

Module 3 - Gestion et suivi de travaux

<p><u>Ordres de services et avenants</u></p> <p>Nature juridique Procédures d'émission et de retour - Marchés publics et privés</p> <p>Réserves</p>	<p><u>Compte-rendu de chantiers</u></p> <p>Caractères fondamentaux Contenu – Lecture critique et contestations</p>	<p><u>Aiournement et interruption des travaux</u></p> <p>Modalités prévues par les documents généraux Droits et obligations de l'entreprise Conditions de l'indemnisation Procédures à respecter</p>
<p><u>Modifications aux travaux prévus</u></p> <p>Travaux sans autorisation Augmentation de la masse des travaux Diminution de la masse des travaux Sujétions imprévues Bouleversement du marché</p>	<p><u>Délais d'exécution</u></p> <p>Définitions, origines Calendrier général et calendrier détaillé Evènements prolongeant les délais Sanctions en cas de non respect des délais : pénalités de retard</p>	<p><u>Réception des travaux</u></p> <p>Caractère de la réception Déroulement de la réception suivant les marchés Conséquences juridiques et financières de la réception Mise à disposition d'ouvrages Prise de possession de l'ouvrage</p>
<p><u>Gestion des paiements</u></p> <p>Eléments constitutifs des droits à paiements Avances forfaitaires et acomptes Décomptes mensuels, décomptes définitifs Intérêts moratoires Retenues de garanties, cautionnements</p>	<p><u>Compte prorata</u></p> <p>Nature des dépenses et du compte Conventions entre intervenants Gestion et règlement du compte</p>	<p><u>Opérations de fin de chantiers</u></p> <p>Clôture administrative Clôture financière</p>

Module 4 – Responsabilités et assurances

<p><u>Responsabilités</u></p> <p>La réception des travaux Caractères fondamentaux de la réception Effets de la réception</p> <p>Différents types de responsabilités</p> <p>La responsabilité de droit commun</p> <p> La responsabilité contractuelle – principes fondamentaux</p> <p> La responsabilité extracontractuelle – généralités Les responsabilités particulières nées du respect des engagements en matière de développement durable, performance énergétique et responsabilité sociétale des entreprises</p> <p>La responsabilité des constructeurs d'un ouvrage</p> <p> Les fondements des garanties après réception La garantie de parfait achèvement La garantie de bon fonctionnement La garantie décennale</p>	<p><u>Assurances</u></p> <p>Assurances de responsabilités Assurances de dommages</p> <p>Assurances de la construction</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les assurances de dommages obligatoires - Les assurances de responsabilité obligatoires <p>Assurances relatives à la performance énergétique</p> <p>Assurances collectives</p> <ul style="list-style-type: none"> - L'assurance Dommages Ouvrage (DO) - L'assurance Tous Risques Chantier (TRC) - L'assurance Police Unique de Chantier (PUC) <p>Dommages et mises en cause en cours de travaux</p> <ul style="list-style-type: none"> - Nature de la réclamation - Mesures conservatoires et comportements
---	---

IFRB Pays de la Loire

Zone Ar Mor, 4 Impasse Serge Reggiani - BP 60025
44801 Saint-Herblain Cedex
Tél. : 02 40 20 36 66 / Fax : 02 40 35 44 70 / contact@paysdelaloire.ifrb.fr



CONSEIL - ACCOMPAGNEMENT - FORMATION

www.ifrbpaysdelaloire.fr